

Secrétariat général

Dossier suivi par :
Carine HENON

**DELIBERATION N° 004/2013
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
Séance du 26 mars 2013**

Autorisation d'acheter l'immeuble accueillant le lycée français de Prague

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le Conseil d'administration autorise la directrice de l'AEFE à acheter l'immeuble accueillant le lycée français de Prague situé, Drtinova 7, pour un prix de 2.270.000 Euros HT-HC.

Nombre de votants : 27

Pour : 27

Contre : /

Abstentions : /

Fait à Paris, le 26 mars 2013

Le président du conseil
d'administration de l'AEFE



Jean-Baptiste MATTEI